



SAISON 2020-2021 - DEMANDE D'ADHESION

N° de LICENCE

Découverte 3 mois Licence annuelle étudiant Salle uniquement

ADHERENT(E) :

pour les adhérents mineurs compléter aussi le formulaire « ADHERENT MINEUR »

CIVILITE : Femme Homme
NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : __/__/____

[Pour une ré-inscription, si vos coordonnées sont les mêmes que l'an passé, merci de cocher ici](#)

NATIONALITE :

ADRESSE : n°APT/BAT :
(adresse N° et RUE :
complète CODE POSTAL : VILLE :
obligatoire) MOBILE : FIXE :
E-MAIL :

Autorise l'utilisation des coordonnées OUI NON

PROFESSION :

PORTEUR D'UN HANDICAP OUI NON

Je désire adhérer à l'AVIRON TOULOUSAIN (Assoc. sportive loi 1901) et pratiquer l'aviron dans la catégorie :

Ecole d'aviron (10-18 ans)

Loisirs

Compétition

Veuillez nous indiquer si vous entrez dans ces cas de figures pour bénéficier d'une remise :

DEMANDEUR D'EMPLOI*

RAMEUR LOISIR ETUDIANT OU UNIVERSITAIRE

*fournir un justificatif

FAMILLE 2 ADHERENTS**

FAMILLE 3 ADHERENTS et + **

** même foyer fiscal

Je prends l'engagement en signant cette demande, de respecter les statuts et règlement intérieur de l'AVIRON TOULOUSAIN et le règlement de sécurité de la FFA, d'entretenir les bateaux et avirons après chaque sortie et de participer à la propreté des locaux.

Je certifie sur l'honneur savoir nager 50 mètres, passer sous une ligne d'eau ou un objet flottant, et réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes.

Dans le cadre des compétitions, régates et randonnées, je m'engage à participer aux déplacements dans les conditions fixées par le club.

Paiement : Le règlement de la cotisation est payable le jour de l'inscription. Ce paiement pourra se faire avec plusieurs chèques aux montants fixés en fonction du type de cotisation. **Ils seront échelonnés mensuellement en fin de mois.**

La cotisation comprend la licence fédérale, l'assurance individuelle accident et l'utilisation forfaitaire du matériel et des installations du club. Elle couvre la période se terminant le 31 août 2021.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas d'arrêt de pratique dû au seul fait de l'adhérent.

Assurance : La prise de licence fédérale, que vous recevrez par mail, vous permet de bénéficier d'une assurance auprès de la MAIF, qui garantit l'ensemble des activités organisées par le club et la FFA (détail des garanties affiché au club).

Je souhaite souscrire à l'assurance complémentaire IA Sport (10.79 €) OUI NON

Entraînements : Vous ne pouvez participer aux entraînements que si vous êtes à jour de votre cotisation et du certificat médical. Vous devez vous présenter à l'heure aux entraînements, aux compétitions et aux départs des déplacements organisés par les dirigeants du club. La responsabilité du club n'est engagée que pendant les entraînements, les compétitions et les déplacements **organisés par ses dirigeants.**

Tenues : A l'occasion des régates et des championnats, les compétiteurs s'engagent à porter la combinaison officielle du club comportant les logotypes de ses principaux sponsors.

Responsabilité du club : Le club n'est pas responsable des vols ou détérioration d'objets personnels.

Dans le cas d'accident lors de sorties sans entraîneur, la responsabilité du club ne saurait être engagée.

Droit à l'image : J'autorise l'Aviron Toulousain à faire usage de la reproduction de photographies où j'apparais, notamment sur son site internet et tout document de communication.

ATTENTION : lire attentivement PAGE 2 les nouvelles directives concernant le Certificat médical et compléter

- 1- **PREMIERE LICENCE : présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport, daté de moins d'un an** (avec la mention compétition pour participation aux régates).
- 2- **RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE pour les licenciés de la saison N-1**
 - a. Répondre au questionnaire de santé QS-SPORT cerfa 15699*01 joint (et téléchargeable)
 - b. En cas de réponse négative à toutes les questions, compléter l'attestation ci-dessous
 - c. En cas de réponse positive joindre un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron ou du sport
 - d. Si vous ne souhaitez pas faire de pratique physique : cochez la case ci-après
- 3- **PARTICIPATION A DES COMPETITIONS**

Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition, daté de moins d'un an. (ce certificat sera valable 3 ans - vous serez appelé lors des deux saisons intermédiaires à remplir le questionnaire de santé, comme ci-dessus)

Remarque : en cas d'interruption de la pratique pendant une ou plusieurs années, vous devez fournir un nouveau certificat médical.

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS-SPORT »**

Dans le cadre du renouvellement de ma licence et conformément à la réglementation du Code du Sport et du règlement médical de la FFA

je, soussigné(e) M/Mme.....

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-Sport - Cerfa n° 15699*01 et avoir répondu par la négative à toutes les questions

Date et signature du licencié(e)

Pour les mineurs, remplir l'attestation jointe à l'imprimé « Autorisation parentale ».

Pour être valide, la présente demande d'adhésion doit être accompagnée du Certificat Médical ou de l'attestation ci-dessus complétée, de l'Autorisation pour les mineurs et du Règlement de la cotisation

DATE et SIGNATURE DE L'ADHERENT

Cadre réservé à l'administration

LICENCIÉ : NOM - PRENOM

Règlement de la licence

Espèces - CB - Internet - Chèque - montant :

Correspondance

Date certificat médical pratique Compétition